

Thiéfosse le 7 février 2023

Au Dr Philippe Cloche, Président du Conseil de Surveillance du CH Remiremont

Objet : Réunion extraordinaire du Conseil de surveillance -IRM publique à l'hôpital

Monsieur le président.

Nous sommes à 4 mois de la libéralisation du marché de la radiologie. Nous savons qu'à cette date Radiolor (Groupe Viti) va installer une IRM aux portes de l'hôpital venant concurrencer directement l'activité du CH. Comme nous l'avons écrit ensemble, avec les grands élus du bassin de santé, à madame la directrice de l'ARS : **« C'est toute la viabilité économique du Centre Hospitalier qui est en jeu et au-delà de l'aspect comptable, la pertinence de l'accès aux soins pour tous et partout sans perte de chance qui est posée »**

Alors qu'en 2021, la direction a tout fait pour empêcher cet état de fait, nous sommes au regret de constater que depuis avril 2022, elle laisse glisser la situation. De nouvelles fenêtres de demande d'autorisation auprès de l'ARS n'ont pas été utilisées depuis lors. Elle aurait pu anticiper le remplacement de l'actuelle IRM qui a privé le service de tout examen durant le mois de janvier 2023, en louant un second appareil comme nous vous l'avions demandé par courrier du 30 novembre 2022, en demandant à la DG ARS-GE, une dérogation sur anticipation de l'application du décret signé en septembre 2022.

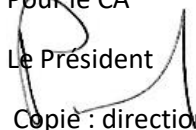
L'article L. 6143-1. du code de santé publique mentionne dans son premier alinéa : *« Le conseil de surveillance se prononce sur la stratégie et exerce le contrôle permanent de la gestion de l'établissement »*. Aussi, notre Conseil d'Administration, réuni le 23 janvier, à l'unanimité vous demande de réunir une séance extraordinaire afin que la direction de l'hôpital s'engage sur l'installation rapide d'une seconde machine à compter du 1 juin 2023.

Bien que nous le regrettons vivement, nous vivons dans un système concurrentiel exacerbé, nous pensons alors que le service public se doit de réagir. Nous ne nions pas les difficultés sous-jacentes à cette décision capitale, notamment en matière de recrutement des MERM (manipulateur électroradiologie médicale). En aucun cas ces difficultés ne peuvent servir de paravent pour laisser se développer la privatisation du secteur de la radiologie, secteur qui passe actuellement aux mains de groupes financiers relevant de fonds d'investissements qui n'ont que faire de la bonne santé des populations, à telle enseigne que même l'académie de médecine s'en inquiète (cf pj).

Dès maintenant nous engageons une campagne d'information auprès de nos adhérents de la population et des médias. Cette campagne commencera par la pose d'une banderole à l'entrée de l'hôpital. Je vous en dévoile ici la maquette.

Dans l'attente, sachant pouvoir compter sur vous, bien cordialement.

Pour le CA
Le Président



Copie : direction et membres du conseil de surveillance